

## **COMMUNIQUÉ**

### **Début des travaux à la gare historique de la MRC d'Argenteuil située, à Lachute**

**Lachute, le 23 mars 2009** - Le conseil de la MRC d'Argenteuil est heureux d'annoncer à la population, le début des travaux de rénovation et de restauration patrimoniale de l'ancienne gare de Lachute, située au 540, rue Berry, à Lachute.

Par ce geste, la MRC d'Argenteuil, s'apprête à redonner vie à ce magnifique édifice, construit en 1929, et qui fut laissé à l'abandon pour plus de vingt-huit ans.

Le chantier s'est mis en branle le 23 février dernier, et les travaux s'échelonneront sur une période approximative de 20 semaines.

### **Bref retour en arrière**

La gare de Lachute, construite en 1929, fut désignée gare ferroviaire patrimoniale par le gouvernement du Canada, le 6 mai 1992, en raison notamment de son importance historique, architecturale et environnementale.

Le 5 février 2007, le conseil de la ville de Lachute a adopté le règlement numéro 2007-671, ayant pour but de citer « monument historique » la gare patrimoniale de Lachute, en vertu de la Loi sur les Biens culturels;

Le 24 avril 2007, la MRC d'Argenteuil a acquis de la ville de Lachute, l'édifice de l'ancienne gare, pour une somme nominale de 1 \$. L'édifice se trouvait en bon état de conservation, malgré la longue période au cours de laquelle il est demeuré vacant. Rappelons que l'ancienne gare avait fait l'objet d'une première phase de travaux de restauration sur l'enveloppe extérieure, lesquels furent réalisés en 2005 par la ville de Lachute, au coût approximatif de 225 000 \$ et financés à la hauteur de 100 000 \$ par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

## **Nature et étendue des travaux**

Le chantier qui vient de s'amorcer, sous la direction de l'entrepreneur K.F. Construction inc. de Laval, permettra la réalisation de travaux de rénovation et de restauration patrimoniale estimés à 1 950 000 \$. Les services professionnels en architecture sont assurés par Jean-Marc Coursol, architecte, de Mirabel, assisté, pour le volet patrimonial, par la firme DFS, architecture et design, de Montréal. Le contrat de services professionnels en ingénierie a été confié à la firme « Les Consultants Mirtec inc », de Lachute.

La MRC a favorisé l'octroi de contrats de sous-traitance à des entreprises locales, comme par exemple, « Les Portes Charlebois », de Lachute, « Les Clôtures Oasis » de Lachute, « Scierie Carrière », de Lachute, la coopérative forestière Terra-Bois, etc. Les achats de matériaux, de même que la location d'équipements seront également très majoritairement effectués localement.

Les travaux seront financés par la MRC d'Argenteuil, qui bénéficie d'aides financières très appréciables du gouvernement du Québec provenant des ministères suivants :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : subvention de 730 338 \$, provenant du sous-volet 2.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ;
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : subvention de 157 596 \$, provenant du Fonds de développement culturel

La MRC estime que ce chantier génèrera environ quatre-vingts (80) emplois directs et indirects. Nul doute qu'en cette période, il s'agit d'un apport qui sera bienvenu pour le développement économique d'Argenteuil et du Québec.

Il est important de souligner que, dans toute la conduite de ce chantier, la MRC privilégie une approche de développement durable. Cette préoccupation environnementale se traduit notamment dans le choix de certains matériaux, dans la récupération, lorsque possible, d'éléments existants, etc. Une liste sommaire des éléments inclus dans l'approche patrimoniale et environnementale des rénovations est fournie en annexe.

## **Vocation future**

La MRC d'Argenteuil a entrepris, au cours de l'automne 2006, ce projet d'acquisition et de rénovation de la gare, afin d'y relocaliser, les bureaux du Centre local de développement (CLD) d'Argenteuil, le Bureau d'accueil touristique (BAT) de Lachute, les bureaux de la Corporation de transport adapté et collectif de la MRC d'Argenteuil, ainsi que certains services de la MRC (notamment le service de sécurité incendie).

L'ancienne gare de Lachute retrouvera donc très bientôt une vocation publique, au service de la population d'Argenteuil. Les travaux de rénovation rendront la gare entièrement accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite, par l'installation de rampes d'accès extérieures, et d'un ascenseur à l'intérieur.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Daniel Beaulieu, souligne cette heureuse initiative de la MRC, et se dit particulièrement fier de constater que la MRC d'Argenteuil est maintenant propriétaire de deux édifices patrimoniaux de très grande qualité, soit l'édifice centenaire de la MRC d'Argenteuil, situé sur la rue Grace à Lachute, et également l'ancienne gare. Monsieur Beaulieu rappelle à cet égard que la MRC d'Argenteuil a adopté sa première Politique culturelle en août 2005 et qu'en page 11 de cette politique on retrouve le principe directeur suivant : *l'ensemble du patrimoine (paysager, matériel et immatériel) fait partie intégrante de la richesse collective et de l'identité régionale. Sa préservation et sa mise en valeur doivent s'inscrire dans une perspective de développement durable.*

La Politique culturelle de la MRC d'Argenteuil fait la promotion et encourage la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, notamment en favorisant la réutilisation des bâtiments patrimoniaux et religieux d'intérêt patrimonial à des fins publiques. Il est donc fort encourageant de constater la vision dont ont su faire preuve les membres du conseil de la MRC, en s'engageant dans cette démarche de restauration de la gare.

Selon monsieur Beaulieu : *« Cette restauration permettra aux plus âgés d'entre nous, de revivre un pan de leur histoire et donnera l'occasion aux plus jeunes générations, de découvrir une page du passé. La gare patrimoniale est un élément identitaire de premier plan qui reflète l'essor phénoménal que la ville de Lachute a connu au début du 20<sup>e</sup> siècle et sera un indicateur de la vitalité que la ville et la MRC connaissent au 21<sup>e</sup> siècle ».*

De plus, le réaménagement de la gare est susceptible d'avoir un effet d'entraînement positif sur la revitalisation de ce quartier de Lachute, situé en plein centre-ville.



## **Annexe**

### **Travaux de rénovation et de restauration patrimoniale à la gare historique de la MRC d'Argenteuil située, à Lachute**

#### **Éléments de l'approche patrimoniale et environnementale préconisée par la MRC d'Argenteuil**

- Pierre angulaire de tout le projet : la décision du conseil de la MRC d'Argenteuil de préserver l'ancien édifice de la gare, et de le ré-aménager pour en faire une mise aux normes selon les règles de l'art et ainsi permettre une utilisation polyvalente de cet espace historique fort impressionnant, à des fins publiques et institutionnelles
- De façon globale, dans le réalisation de ce projet d'envergure, soulignons que la MRC privilégie des interventions structurales et architecturales simples, sans artifice, contemporaines, sophistiquées et minimalistes
- Intérieur de la Gare et salle des pas perdus : aménagement en transparence afin de mettre le volume intérieur en valeur, tout en conservant son intégrité le plus possible
- Conservation des murs de briques intérieurs, conservation des finis de plancher en terrazzo et des plâtres sur les murs dans la mesure du possible, conservation des cloisons de bois originales du bureau du chef de gare
- Installation d'appareils d'éclairage, de luminaires et d'appareils sanitaires compatibles avec le caractère historique du bâtiment
- Préservation des cloisons de marbre d'origine dans les salles de toilette
- Mise en place d'un foyer qui permettra à la population d'avoir accès à la gare, pour de multiples fonctions et occasions
- Utilisation d'appareils d'éclairage et de chauffage à faible consommation énergétique
- Recyclage des anciens calorifères d'époque
- Utilisation d'appareils sanitaire à faible débit
- Pose de fenêtres patrimoniales avec verre thermos, économiseur d'énergie
- Construction d'un quai en bois de pruche